

<b>UTILISATION D'ÉCHAFAUDAGE FIXE</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ - REQUIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir utiliser un échafaudage selon la réglementation en vigueur.</li> <li>- Être capable de faire un contrôle de l'échafaudage avant l'utilisation.</li> <li>- Connaître les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage.</li> </ul>	Personnel devant utiliser des échafaudages fixes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale pour le travail en hauteur.</li> <li>- Compréhension de la langue française.</li> </ul>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : Groupe de 8 personnes maximum.		
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
SELON LE DECRET DU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2004, DE L'ARRETE DU 21 DECEMBRE 2004 ET DE LA RECOMMANDATION DE LA CNAMTS R408		
<b>THÉORIE</b>	<b>PRATIQUE</b>	
<p>Décret du 1 septembre 2004 (sous section 6 de la section II du chapitre III du livre II du code du travail).</p> <p><b>1. Responsabilité et aspect réglementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôles et missions de l'utilisateur.</li> <li>- Les documents de contrôleur.</li> <li>- Les acteurs de la prévention.</li> <li>- La réglementation.</li> </ul> <p><b>2. Risques et prévention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques liés aux interventions.</li> <li>- Plan de Prévention P.P.S.P.S et autorisations.</li> </ul> <p><b>3. Les types d'échafaudages</b></p> <p><b>4. Les adéquations</b></p> <p><b>5. Les appuis</b></p> <p><b>6. Les contreventements</b></p> <p><b>7. Les encrages et amarrages</b></p> <p><b>8. Les niveaux de travail</b></p> <p><b>9. Les accès</b></p> <p><b>10. Les protections collectives/protections individuelles (le harnais)</b></p> <p><b>11. Les consignes et affichages</b></p>	<p><b>1. Présentations d'échafaudages et d'éléments divers.</b></p> <p><b>2. Contrôle des documents.</b></p> <p><b>3. Contrôle EPI (harnais anti chute).</b></p> <p><b>4. Utilisation échafaudage.</b></p>	
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
7 heures.	En centre.	Test théorique.
<b>PÉDAGOGIE</b>		
<p><b>Partie théorique</b> : information, exposé et validation des acquis.  <b>Partie pratique</b> : utilisation d'un échafaudage.</p>		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>	<b>ÉQUIPEMENT À PREVOIR</b>	
Vérification et validation des acquis de chaque stagiaire par le formateur. <b>À l'issue du stage, une attestation sera délivrée à l'employeur.</b>	Harnais de sécurité, chaussures de sécurité, casque.	